



ÉCOLE SECONDAIRE LE SOMMET  
 120, rue de la Polyvalente, Québec, (Qc) G2N 1G8  
 Téléphone : (418) 634-5501  
 Télécopieur : (418) 849-1185  
 Courriel : lesommet@csdps.qc.ca

**Formulaire d'inscription et choix de cours  
 vers la 5e secondaire (2017-2018)**

Groupe-repère:

Classification :

Fiche :

Répondant(s) :

Adresse :

Code permanent :

Téléphone :

Téléphone travail : \_\_\_\_\_  
 père mère

Données obligatoires pour le MEES (à compléter, si à blanc)

Lieu de naissance père : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance mère : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

**FRÉQUENTATION SCOLAIRE**

En septembre prochain,

- Je fréquenterai l'école Le Sommet
- Je fréquenterai une autre école. Laquelle?  
 \_\_\_\_\_  
 (faire une demande de changement d'école)
- Je déménagerai :  
 Commission scolaire ou ville :  
 \_\_\_\_\_  
 (l'élève doit s'inscrire à la nouvelle école)

**CLASSEMENT POUR SEPTEMBRE 2017**

- 5e secondaire (la promotion se fait par matière)
- Je suis intéressé(e) par la concentration DEP/DES  
 (CONCOMITANCE)  
 (Ceci nécessitera un changement d'école)

**INDICATEURS DE CLASSEMENT :**

L'an prochain, je serai en 5e secondaire.

Si j'ai échoué des matières de 4e secondaire, je reprendrai ces matières. Elles seront à nouveau à mon horaire l'an prochain.

**COURS D'ÉTÉ / REPRISES D'EXAMENS :**

Les cours d'été ont pour but de combler le retard dans les apprentissages scolaires. Les inscriptions aux cours d'été et aux cours préparatoires aux reprises d'examens se feront à la fin de juin ou au début de juillet 2017. L'école pourra recommander un cours d'été ou un examen de reprise afin que votre enfant consolide ses apprentissages et poursuive ses études. Il est aussi possible de suivre des cours d'été en ligne. Les modalités d'inscription seront publicisées dès qu'elles seront disponibles.

**MODIFICATIONS AUX CHOIX DE COURS :**

Tout changement de cours nécessite d'avoir complété le formulaire de demande de changement de cours. Le formulaire doit être signé par l'autorité parentale et remis au secrétariat. La date limite pour un changement de cours est fixée au 1er juillet 2017. Il n'y aura pas de changement d'horaire en cours d'année scolaire.

**COURS À DEUX PÉRIODES :**

Ces cours sont offerts à tous les élèves de 5e secondaire. L'élève doit en choisir un. Il est impossible de s'inscrire à deux cours à deux périodes pour remplacer une option à quatre périodes.

**ÉCHEC DANS UNE OU DES MATIÈRES DE BASE EN 4e SECONDAIRE :**

Il est fortement recommandé d'utiliser les cours d'été ou la reprise d'examen pour régulariser cette situation et ainsi ne pas retarder l'admission au Cégep ou en formation professionnelle.

**(Informations supplémentaires au verso)**

**SECTION À COMPLÉTER (La signature de l'autorité parentale est obligatoire)**

Après en avoir pris connaissance, j'appuie le choix de cours de mon enfant (fait au verso).

Signature: \_\_\_\_\_  
 Élève Autorité parentale Date

**IMPORTANT : Il est obligatoire de rapporter ce document signé.**

Ce formulaire tient lieu de document officiel d'admission pour l'année scolaire 2017-2018.  
 Ce choix de cours est PROVISoire. Il sera révisé au mois d'août 2017 suite aux résultats de fin d'année et des cours d'été.